Dans cette lettre, il demande si, à leur avis, la proclamation du dogme du pouvoir temporel serait actuellement opportune.

Soixante-dix évêques étrangers se seraient déclarés en faveur du dogme.

Les trésoriers généraux coloniaux

Paris, 14 mai. — La *France* publie l'information suivante :

« Par suite du mouvement dans les trésoriers-payeurs généraux coloniaux, une assez vive émotion règne en ce moment dans le personnel du ministère des finances.

» Un mouvement d'un caractère hiérarchique avait été préparé qui donnait de l'avancement, et par conséquent une satisfaction légitime à des fonctionnaires condamnés à passer leur vie dans des climats souvent malsains.

» Mais il paraîtrait qu'au dernier moment, l'intervention directe de M. le ministre des finances se serait manifestée en faveur de deux personnes étrangères au corps des trésoriers-payeurs généraux.

» Or, il importe d'observer que les trésoriers-payeurs généraux coloniaux, qui sont au nombre de 14, n'ont d'avancement que dans leur corps, non sur le continent, de telle sorte que par suite de cette double immixtion, la carrière de la plupart d'entre eux se trouverait arrêtée pour de longues années.

» Ces observations ont été faites en conseil à M. le ministre des finances qui a, paraît-il, provisoirement ajourné sa résolution. »

Le retour de Bismarck à Berlin

Hambourg, 14 mai. — Le prince de Bismarck a annoncé officiellement à ses intimes qu'il serait de retour à Berlin avant la fin du mois.

Berlin, 14 mai. — On télégraphie de Berlin que le retour de l'ex-chancelier dans la capitale est non seulement certain, mais encore très proche.

Le prince de Bismarck en a avisé l'empereur, mais il est inexact que Guillaume II lui ait interdit de revenir dans la capitale. C'eût été, d'ailleurs, une raison pour qu'il revînt immédiatement.

Incendie d'un bagne en Sibérie

Saint-Pétersbourg, 14 mai. — Un incendie vient de détruire en Sibérie le bagne Alexandrovsky, situé à 50 verstes d'Irkoust, et aménagé pour 1400 forçats.

Les progrès du feu ont été très rapides, mais l'assistance prêtée par les forçats au personnel d'administration du bagne a fait qu'on a pu sauver presque toute l'habitation intérieure et les effets des détenus.

Deux forçats ont péri dans les flammes et trois ont disparu.

Il est à remarquer que dans la confusion produite par le sinistre, aucun désordre n'a éclaté parmi les forçats et qu'il n'y a pas même eu d'évasions, car selon tous les indices les trois détenus disparus ont été aussi victimes de leur dévouement et se trouvent ensevelis sous les décombres d'un des bâtiments du bagne.

L'affaire Georges Hugo

Paris, 14 mai. — On se rappelle les démêlés de M. Georges Hugo et ses créanciers. L'affaire vient de se terminer.

Les conclusions du rapport de l'expert M. Flory, ayant donné pleine satisfaction à M. Georges Hugo dans l'affaire Auboin-Pasquier et les inculpés ayant reconnu que le chiffre de la dette ne s'élevait qu'à la somme de 80,000 fr., qui leur a été intégralement payée, M. Georges Hugo s'est désisté de sa plainte. En conséquence, M. le juge d'instruction Franqueville a rendu une ordonnance de non lieu.

Consécration de la cathédrale de Carthage

Tunis, 15 mai. — Aujourd'hui a eu lieu la consécration de la cathédrale de Carthage. A huit heures du matin, les reliques de Saint-Louis ont été transportées de la chapelle à la cathédrale.

La musique du 4e zouaves ouvrait la marche; la procession comprenait en outre plusieurs abbés mitrés et une vingtaine d'évêques.

La cathédrale était couverte d'oriflammes ; on avait arboré les drapeaux beylicaux sur les tours de la façade ; le drapeau papal sur le sommet du fronton et le pavillon français sur la coupole principale. A l'intérieur de la cathédrale attendait le ministre résident qui avait pris place sur un fauteuil orné de trophées et de drapeaux français.

Autour de M. Massicault, se tenaient à sa droite, au premier rang dans la nef, le prince Taïeb Bey et sa suite; Mme Massicault et les dames de la résidence. A gauche, le général Swiney, entouré de nombreux officiers. Lorsque la procession est entrée dans l'église, tous les évêques ont salué le représentant de la France.

La bénédiction des colonnes et la cérémonie ont eu lieu conformément au programme, après la lecture faite par un évêque de la lettre pastorale rappelant le passé historique, païen et chrétien de la colline de Byrsa où est édifiée de la cathédrale.

Le cardinal Lavigerie a prononcé une allocution puis quatre chanoines ont apporté le trône archiépiscopal à gauche du chœur, en face du résident, et le cardinal y a pris place.

A l'issue de la messe, dite par Mgr Bunicat, la bénédiction papale a été donnée à la foule massée devant la façade de l'église.

Le service intérieur était fait par des pères blancs des missions africaines et le service d'ordre par les cavaliers du 2e chasseurs d'Afrique. Deux sections d'artillerie beylicale ont tiré des salves pendant toute la durée de la cérémonie. Dans l'après-midi un grand banquet a été offert par le cardinal à ses invités.

Le drame de la rue de Provence
Mort de la victime

Paris, 15. — Marie Gagnol, la victime de l'assassinat de la rue de Provence, est morte sans avoir pu parler pour désigner son assassin. La pauvre fille, après une opération douloureuse, avait eu cinq crises terribles, puis était tombée dans un état comateux.

Entre une heure et deux heures du matin, l'infirmière de garde s'aperçut qu'elle avait rendu le dernier soupir. M. Mouquin, commissaire de police s'est rendu à l'hôpital Lariboisière et a fait transporter le corps à la Morgue, où M. le docteur Socquet procèdera à l'autopsie.

Troubles en Espagne

Bilbao, 15 mai. — Des désordres graves ont éclaté ici. Une cinquantaine de gendarmes, commandés par un délégué du gouverneur, ont été obligés de croiser la baïonnette pour arrêter une bande de plusieurs milliers de grévistes et leur enlever leur bannière. Les grévistes ne se sont dispersés que sur la menace des gendarmes de faire usage de leurs armes. Des troupes occupaient les abords des mines.

Quelques ouvriers ont obligé les ouvriers de l'usine Sbama à cesser le travail et se sont joints aux ouvriers des hauts fourneaux pour attaquer à coups de pierres l'usine Vizcaya et y pénétrer malgré les exhortations du secrétaire du gouvernement.

Les gendarmes sont alors intervenus et ont reçu l'ordre de faire feu. Ils ont d'abord tiré en l'air, mais attaqués à coups de pierres, ils ont dû faire plusieurs charges. Un individu a été tué d'un coup de feu. Un gendarme a été blessé, deux autres ont reçu des contusions. Bilbao a été mis en état de siège. Le nombre des arrestations s'élève à vingt-quatre.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Roubaix, 16 mai. — Hauteur barométrique, 760. Température :
A 7 heures du matin.. 18 degrés audessus de zéro.
A 1 » du soir.... 23 degrés audessus de zéro.
A 5 » » 21 degrés audessus de zéro.

Paris, 14 mai. — Le baromètre monte sur la France et la Méditerranée; la hausse a été très rapide sur nos régions, et une aire supérieure à 765 mjm se montre en Espagne et s'avance jusqu'en Gascogne. La pression reste élevée au Nord et dans l'Est de la Russie, tandis qu'une zône inférieure à 760 mjm s'étend encore du Nord-Ouest de l'Europe jusqu'à l'Italie, à travers l'Allemagne et l'Autriche. (Fano 74.)

Le vent est assez fort du Sud-Ouest en Irlande et, modéré à l'Ouest sur la Manche ; il souffle très fort du Nord-Ouest en Provence. Des pluies sont signalées dans nos régions de l'Est, sur les Iles-Britanniques, en Italie et au centre de l'Europe.

La température baisse, excepté au nord du continent,

Ce matin, le thermomètre marquait : — 2 degrés à Arkangel, 10 à Paris, 16 à Christiansund, Cracovie, Livourne et 20 à Brindisi.

En France, quelques pluies sont probables dans le Nord et l'Est. La température va se tenir voisine de la normale.

Hier, à Paris, ciel couvert.

Température : maximum 16 degrés 2; minimum, 5 degrés 4.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

INCENDIE DANS UNE TEINTURERIE
RUE LACROIX

Voici de nouveaux détails sur l'incendie qui s'est déclaré, mercredi matin, dans la teinturerie de MM. Mullier et Monnet, rue Lacroix :

Les secours

Les dragons casernés dans les bâtiments de l'abattoir arrivèrent les premiers sur les lieux du sinistre. L'un d'eux ayant aperçu une épaisse fumée noire, s'échapper des lucarnes et des fenêtres de la teinturerie, prévint ses camarades et tout le peloton arriva au pas de course, avec la pompe de l'abattoir; malheureusement l'eau manquait, et pendant quelques instants, on n'entendit que des appels : Au secours !

Il est près de dix heures lorsque la pompe à vapeur arrive rue Lacroix. Les pompiers qui s'y trouvent déjà se postent les uns sur la toiture de l'Abattoir, les autres dans la cour de l'habitation de M. Mullier qui est attenante à la teinturerie; le feu est vigoureusement attaqué de toutes parts; d'autres pompes ne tardent pas à arriver. Les chaînes sont organisées et à dix heures et quart le feu est circonscrit. A onze heures et demie tout danger avait disparu.

Les mesures d'ordre

La rue Lacroix était fermée des deux côtés par un cordon d'agents de police et de gendarmes à cheval.

M. Barroyer, commissaire central, assisté de MM. Martin et Guargualé, commissaires de police, dirige le service d'ordre. M. Corbière, lieutenant de gendarmerie, entouré de plusieurs maréchaux de logis et brigadiers, prête main-forte à la police et l'aide à maintenir les curieux dont le nombre ne fait que grossir.

Le foyer de l'incendie

Le feu s'était à peine déclaré dans le séchoir de la teinturerie qu'une épaisse fumée noire, s'échappant par la toiture, rendit la circulation de la rue Lacroix, absolument impraticable ; à un moment donné une détonation se fit entendre et toutes les vitres volèrent en éclats. La fumée trouvant, dès lors, une issue, sortit avec une telle intensité que, pendant plus de dix minutes, il fut impossible de savoir où se trouvait le foyer de l'incendie. Lorsque l'air put pénétrer dans le bâtiment, des flammes parurent et, en quelques instants, on les vit s'élever à une grande hauteur.

On acquit, dès lors, la certitude que le feu s'était déclaré dans le séchoir, situé entre la teinturerie et la chambre des machines.

Tous les efforts furent dirigés de ce côté et tout fut mis en œuvre pour préserver les autres bâtiments.

La nouvelle de l'incendie

Le personnel de l'établissement de MM. Mullier et Monnet venait de rentrer dans les ateliers, vers huit heures et demie, lorsqu'un jeune ouvrier, Henri Carton, qui était monté au séchoir, en descendit précipitamment en criant : au feu !

Les autres ouvriers effrayés abandonnèrent vivement l'établissement : plusieurs allèrent réclamer des secours ; les autres, se mirent en devoir de sauver tout ce qu'ils purent.

La cause du feu

Voici comment le feu a pris naissance. L'ouvrier Henri Carton était occupé à enlever un perchoir rempli d'écheveaux de jute, lorsqu'une trame prit feu au bec de gaz, qui est constamment allumé en cet endroit. Le feu se communiqua rapidement aux autres perchoirs, très nombreux à ce moment, et, en un instant, tout le séchoir devint la proie des flammes.

Quand l'alarme fut donnée, les autres séchoirs, attenants au premier, étaient déjà en feu.

Grâce aux efforts des pompiers, et au dévouement des soldats, on a pu bientot se rendre maître des flammes.

On sait que la teinturerie de MM. Mulliez et Monnet est contiguë à l'abattoir et le bâtiment qui touche à l'établissement incendié est précisément celui qui sert de hangar pour la paille et les fourrages. Le vent était violent et une catastrophe était à craindre. Les efforts des pompiers et des soldats ont heureusement préservé les bâtiments et habitations voisins.

C'est ainsi qu'une partie seulement du vaste établissement de MM. Mullier et Monnet a été détruite. Les bâtiments affectés aux opérations de teinture n'ont pas été atteints.

Les autorités

Nous avons remarqué, sur les lieux du sinistre, MM. Julien Lagache, maire de Roubaix, Vinchon, adjoint au maire, de Bermingham, colonel du 21e régiment de dragons, le chef de bataillon commandant du détachement du 1er de ligne et presque tous les officiers des différents corps actuellement à Roubaix.

Les dégâts

On évalue à quatre-vingt-dix mille francs le chiffre des dégâts. Cette somme se répartit ainsi : soixante mille francs pour le bâtiment et trente mille pour le matériel et les marchandises emmagasinées, et dont un grand nombre ont été avariées par l'eau.

Ces pertes sont couvertes par des assurances.

Du bâtiment, les quatre murs seuls sont encore debout.

Les actes de dévouement

Le brigadier fourrier de Vendegies, et le cavalier Quilliot, du 21e dragons, ont failli être victimes de leur courage. Arrivés dans l'établissement de MM. Mulliez et Monnet, dès le commencement de l'incendie, ces deux soldats étaient occupés à sauver des balles de coton, placées dans un magasin, lorsque le plafond s'est effondré sur eux. Le brigadier fourrier a reçu à la main gauche quelques contusions peu graves.

Nous devons aussi citer le maréchal-des-logis de Lanneau, le brigadier Lamarre, les cavaliers Lefebvre, Koscher et Dumoulin, tous du régiment du 21e dragons, qui ont été les premiers à monter sur les toits environnants et à établir le sauvetage des matières destinées à la teinture.

La conduite du clergé de la paroisse du Sacré-Cœur et de deux professeurs de l'institution de Notre-dame des Victoires, MM. les abbés Caron et Vrammont a été remarquée de tous.

Ces prêtres dévoués n'ont quitté la chaine de secours, que lorsque tout danger eût été conjuré.

De nombreux curieux n'ont cessé de stationner, dans l'après-midi, devant les décombres ; la pompe à vapeur est restée en permanence dans la cour de l'établissement.

La fête de l'Ascension a été célébrée solennellement dans toutes les paroisses de Roubaix. Les églises étaient brillamment ornées ; les fleurs abondantes à cette époque de l'année, y étaient en grand nombre, surtout autour des autels de la Vierge.

Beaucoup de fidèles se sont approchés de la sainte table aux messes du matin.

La grand'messe a été chantée dans toutes les paroisses par les sociétés chorales, devant une grande assistance

Le collège Notre-Dame des Victoires avait choisi comme chaque année la fête de l'Ascension pour la première comnion de ses élèves.

La cérémonie a eu lieu dans la chapelle de l'établissement.

Les concerts d'été. — Le dimanche 1er juin, commenceront, au Parc Barbieux et au boulevard Gambetta, les concerts d'été.

Nous donnons ci-après l'ordre des sociétés musicales qui exécuteront, les dimanches de 5 à 7 heures du soir au Parc Barbieux, et les jeudis de 8 heures 1|2 à 10 heures du soir, boulevard Gambetta :

Dimanche 1er juin, Grande Harmonie et chorale Lyre Roubaisienne ; jeudi 5 juin, id.; dimanche 8, Grande Fanfare et Alliance chorale; jeudi 12, id.; dimanche 15, Concordia et Avenir; jeudi 19, id.; dimanche 29, Fanfare de Beaurepaire et Mélomanes.

Jeudi 3 juillet, id.; dimanche 6 juillet Grande-Harmonie et Cœcilia ; jeudi 10, id.; dimanche 13, Grande Fanfare et Lyre Roubaisienne ; jeudi 17, id.; dimanche 20, Concordia et Alliance chorale, jeudi 24, id.; dimanche 27, Fanfare Delattre et l'Union des Travailleurs, jeudi 31, id,

Jeudi 7 août, Union des Trompettes et Mélomanes; dimanche 10 août, Fanfare de Beaurepaire et Avenir; jeudi 14, id. ; dimanche 17 août, Grande Harmonie et Cœcilia ; jeudi 21, id.; dimanche 24, Grande Fanfare et Lyre Roubaisienne ; jeudi 28 id. ; dimanche 31 août, Concordia et Avenir et jeudi 4 septembre, id.

Le dimanche, les sociétés instrumentales possédant un uniforme devront le revêtir.

Il est entendu entre les diverses sociétés, que si l'une d'elle ne pouvait exécuter à une date désignée, elle en préviendrait l'administration municipale et la société dont le tour suivrait, quinze jours avant l'audition à laquelle un événement l'empêcherait d'assister.

Chaque président de société fera parvenir son programme à la mairie, trois jours avant l'exécution.

Le festival Gounod. — Le festival Gounod est irrévocablement fixé au dimanche 1er juin, à huit heures du soir ; il aura lieu à l'hippodrome.

Le maître français dirigera le concert composé exclusivement de ses œuvres qui seront exécutées par Mme Pancet, pianiste ; Mme de Moutalent, cantatrice des concerts Colonne ; M. Augier, baryton de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris et par les chœurs et l'orchestre de l'Ecole Nationale de musique de Roubaix ; en tout 200 exécutants.

Le plan de l'hippodrome est déposé pour la location, chez M. Jubé, rue de la Gare.

Un soldat du 1er régiment de ligne, M. Louis Sénécaut, a fait, dans son cantonnement une chûte si malheureuse qu'il s'est démis le pied droit. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Un accident, rue de Tourcoing. — Une jeune fille de vingt-deux ans, Mlle Hélène Leclercq descendait, mercredi matin, du car de Tourcoing, sans avoir attendu qu'il fut complètement arrêté, lorsque le pied lui glissa et elle tomba à terre.

Elle a reçu plusieurs contusions au bras et à la jambe et des voisins, chez qui elle avait été transportée, ont du la reconduire à son domicile, rue Lacroix.

Une fillette de deux ans, Mathilde Kaverriau, dont les parents demeurent rue de la Conférence, cour Fremaux, s'amusait avec des enfants de son âge, lorsqu'elle tomba.

La pauvre enfant se mit à pousser de tels cris que sa mère accourut pour la relever; mais devant l'impossibilité dans laquelle se trouvait la fillette de se tenir debout, elle fit mander un docteur.

Celui-ci constata que la petite fille s'était fracturé la cuisse droite et il la fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

Agent de police et fraudeurs. — Un gamin de quatorze ans environ avait profité, lundi, vers midi, du peu de surveillance qu'exerçait sur sa voiture, un boulanger de la Société de consommation, pour enlever un pain.

Le gamin fut aperçu par un passant qui lui barra la route. Deux fraudeurs survinrent au même instant et prirent la défense de l'auteur du larcin; ils rouèrent de coups le jeune homme qui s'était opposé à sa fuite.

Tout ceci avait occasionné un rassemblement; un agent arriva, mais, devant l'attitude des fraudeurs qui étaient armés de gourdins, il renonça à intervenir.

Le voleur et les fraudeurs sont en fuite.

Un rassemblement s'était formé, mercredi matin, vers dix heures, devant un estaminet de la rue du Chemin de fer, où un individu, Alphonse T... sans profession, voulait tout briser dans un moment de surexcitation alcoolique.

La police fut avertie et le brigadier Lambin chercha à faire entendre raison à T..., mais ses conseils furent mal reçus.

Il fut obligé de mettre le récalcitrant en état d'arrestation et de le conduire au poste, mais il ne put le faire sans de grandes difficultés et surtout sans recevoir force injures de la part de T...

En se promenant boulevard de Cambrai, M. Louis Bouthez, de la rue de la Perche, a trouvé une montre en or que Mlle Dejaegher avait perdue. Il s'est empressé de déposer cet objet au bureau des épaves où il a été réclamé dans la journée.

Les ouvriers tisserands à la main de Roubaix et des environs se réuniront, dimanche prochain, à quatre heures et demie du soir, dans la grande salle Philémon, rue Pierre-Motte: ordre du jour : formation d'une chambre syndicale.

Les ouvriers mécaniciens de Roubaix et des environs se réuniront, dimanche 18 mai, à trois heures au *Maréchal de Coyghem* grande rue, 111, ancien *Lion d'or*. Ordre du jour :

1° Réorganisation des bureaux; 2° Nomination de commissions; 3° Fixation de la cotisation; 4° Abrogation du règlement; 5° Inscription des nouveaux adhérents; 6° Questions diverses.

Les épaves. — Une montre de dame avec chaîne a été trouvée sur la route de la Marlière, par M. Manjon, de la rue de l'Espérance. Cet objet a été déposé par lui au commissariat central de police, où on peut le réclamer.

Nécrologie — On annonce la mort de M Urbain Deboosère, âgé de 72 ans, demeurant rue Solférino, beau-frère de M. Emile Nys, courtier-juré. Ses funérailles auront lieu le lundi 19 courant, à 9 h. 1|2, en l'église Notre-Dame.

— On annonce aussi la mort de Madame Marie Watine, veuve de M. Julien Watine, à l'âge de 71 ans, demeurant Grande-Rue, 29. Ses funérailles auront lieu mardi 20 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin.

Croix. — Une fillette d'une quinzaine d'années, s'est emparée d'un franc dans une épicerie, et de trois francs dans un débit de tabac. Mais elle fut prise en flagrant délit et mise en état d'arrestation.

Wattrelos. — Deux individus, qui n'ont pu être reconnus, et dont le signalement a été donné à la police, ont outragé, mercredi après-midi, une jeune fille de 16 ans. Les malfaiteurs ont ensuite dévalisé leur victime.

— Une femme du hameau du Ballon, la nommée Morgan, se présentait, mercredi soir, chez M. Machtergale, épicier, pour y faire des emplettes.

Une petite fille d'une dizaine d'années se trouvait déjà dans le magasin et avait déposé sur le comptoir l'argent destiné à payer ce qu'elle avait acheté.

Quand l'enfant fut servie et voulut solder son compte, elle s'aperçut que l'argent avait disparu du comptoir. Mais l'épicier qui avait observé la femme Morgan, a porté plainte contre cette dernière.

— Une lâche agression a eu lieu mercredi matin, dans la cour Nolbecq.

Des vagabonds se sont présentés chez une demoiselle âgée nommée Baudin et n'ayant pas réussi à se faire ouvrir la porte de la maison, ils l'ont défoncée à coups de pied et à coups de poing, et ont roué de coups cette personne.

On se demande dans quel but ont agi ces vagabonds qui sont partis presque aussitôt sans avoir rien enlevé.

Ils sont heureusement connus et la police les recherche.

— *Nécrologie*. — On annonce la mort de M. D'Hallum-Delanglez, rentier, ancien adjoint au maire de Wattrelos. Les regrets causés, dans la commune, par cette mort, sont unanimes.

Nouvelle encre électrique à copier sans mouillage, simple, rapide, économique. — Huitième de bouteille, 0 fr. 60; quart de bouteille, 1 fr. 75; demi-litre, 3 fr.; litre, 5 fr. — Librairie du *Journal de Roubaix*. 21710 —43733

TEINTURERIE SONNEVILLE
11, rue du Vieil-Abreuvoir, 11, Roubaix

CONSEIL DU JOUR

Le filtre ne suffit pas pour séparer de l'eau que l'on boit les myriades de microbes qu'elle contient; il faut faire bouillir son eau si l'on veut être à l'abri de tout danger. Or, l'eau perd en bouillant ses principales qualités. Il faut donc, de toute nécessité, avoir recours aux eaux minérales naturelles.

C'est pourquoi nous donnons en prime des Eaux de Vals (Ardèche), source « Les Célestins ». Envoi de 50 bouteilles contre mandat poste de 15 francs adressé à l'administration du journal. Port en sus. 4

PILULES GICQUEL, purgatives. 1f50

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

TOURCOING

L'inauguration des concerts d'été avait attiré une foule de promeneurs, jeudi après-midi, place Thiers. Notre musique municipale a obtenu, à cette occasion, un très légitime succès. Sans nous arrêter à chaque numéro du programme, nous devons cependant une mention spéciale aux variations du *Carnaval de Venise*, qui ont valu à chaque soliste des applaudissements bien mérités, et aussi à une ouverture, le dernier morceau, qui nous a paru aussi heureusement choisie que magistralement rendue.

Les fêtes des 25 et 26 mai. — Il faut bien que nous donnions encore d'après l'*Avenir*, la liste des sociétés chorales inscrites pour le festival, puisqu'à l'Hôtel-de-Ville on s'obstine, contrairement à tous les usages, à donner à l'un ce qu'on refuse aux autres, dans une question qui, cependant, a de l'intérêt pour tous les Tourquennois à quelque parti qu'ils appartiennent.

Voici cette liste :

JOURNÉE DU DIMANCHE. — Anvers, *Cercle-Orphéon*. Villers-Bretonneux. *La Chorale*. — Gosselies. *Société des Spais-Nez*. — Lourches. *Union Chorale*. — Ennevelin. *L'Avenir*. — Landeghem-lez-Gand. *Orphéon Vrede en Vreuge*. — Seclin. *Les Orphéonistes seclinois*. — Courtrai. *Snellaert Gilde*. — Houplines. *La Cécilienne*. — Ypres. *Lyre ouvrière*. — Armentières. *Lyre nationale*. — Lille. *Folies lyriques*. — La Bouveries. *Orphéon lyrique*. — Lille. *Les Lièvres*.

Tourcoing. *Crick-Sicks*. — Gand. *Cercle Pepita*. — Laeken. *Union et Fraternité*. — Templeuve. *Union Chorale*. — Anderlecht. *Petits Camaraux*. — Neuville-sur-l'Escaut. *Union Chorale*. — Bruxelles. *Gentoche-Wergalue*. — Fretin. *Concordia*. — Beersel-Loth. *Chœurs Ste-Cécile*. — La Bassée. *Orphéon*. — Ledeberg-lez-Gand. *Chorale de Eendracht*. — Le Cateau. *Catésienne*. — Tournai. *Fraternité*. — Bruxelles. *Mélodie*. — Armentières. *Gais-Lurons*.

JOURNÉE DU LUNDI. — Wervicq-Sud. *Union Chorale*. — Lille. *Lyre Ouvrière*. — Roubaix. *Renaissance Chorale*. — Menin. *Chorale l'Union*. — Roubaix. *Abeille*. — Five. *Cécilienne*. — Lille. *Chorale Lilloise*. — Comines. *Concorde*. — Roubaix. *Mélomanes Roubaisiens*.

Lunigues. *Amis Réunis*. — Lille. *Avenir Moulinois*. — Roubaix. *Alliance Chorale*. — Wattrelos. *Renaissance Chorale*. — Tournai. *Artisans Réunis*. — Lille. *Sans-Souci*. — Roubaix. *Union Lyrique*. — Roubaix. *Solidariste ouvrière*. — Mouscron. *Orphéon*. — Roubaix. *Cigale*. — Lille, *Amis Réunis*. Marquette. *Avenir*. — Lille. *Union chorale*. — Tourcoing. *Crick-Sicks*. — Roubaix. *Aurore*. — Wattrelos. *Union chorale*. — Roubaix. *Union des Travailleurs*. — Marcq-en-Barœul. *Orphéon*. — Thumesnil. *Concordia*. — La Madeleine. *L'Etoile*. — Marcq-en-Barœul. *Lyre ouvrière*. — Roubaix. *Fraternelle*. — Tournai. *Enfants de Tournai*.

Roubaix. *Choral Nadaud*. — Wervicq-France. *Vrais Amis*. — Lys-les-Lannoy. *Union Chorale*. — Armentières. *Orphéon*. — Hellemmes. *Union chorale*. — Lille. *Union orphéonique*. — Roubaix. *Avenir*. — Wasquehal. *Amis Réunis*. — Wervicq-Belgique. *Renaissance*. — Roubaix. *Espérance*. — Croix. *Union Chorale*. — Roubaix. *Cœcilia*.

Une grave affaire de fraude. — Le nombre des boulangers de Tourcoing qui cuisent encore chez eux est bien limité. Nous n'avons pas à dire pourquoi ; tout le monde le sait.

Chaque jour de lourds chariots de fariniers arrivent avec leurs pleins chargements à Mont-à-Leux. Et, comme mercredi, veille de grande fête, il en est, ne venant pas de fort loin, comme de Croix ou de Roubaix, qui font deux voyages. C'est par centaines et par mille, qu'il faut compter le nombre de sacs de farine qui entrent ainsi, chaque semaine, en Belgique. On sait qu'il est remboursé à la sortie, aux expéditeurs, 8 fr. par quintal. Cette farine, travaillée à l'étranger, nous revient sous forme de pain, au simple droit de 1 fr. 20 au cent kilogs. Il y a donc une large marge.

Tout le monde ne sait peut être pas que la vérification des chargements se fait chez les fariniers, au départ et que les voitures sont *plombées*. Les douaniers des postes de la frontière n'ont donc qu'à vérifier si les plombs sont intacts.

Mais mercredi dans la matinée, on fit plus : une première voiture se présente au Touquet avec une déclaration de 30 sacs; on la visite : il n'y en avait que quinze. Une seconde arrive bientôt après même vérification, même résultat : soit trente sacs de fraude. Quand le nécessaire fut fait, on laissa partir les conducteurs pour leur destination.

L'après-midi, deux autres chariots, appartenant aux *mêmes fariniers*, se présentent de nouveau pour passer au même poste du Touquet. Les déclarations portaient 50 sacs, au lieu de 25 que contenaient les voitures. Il se trouvait en outre, sur l'une d'elle, 16 sacs de son, tenant la place d'autant de balles de farine !

La fraude portait donc en un seul jour sur 96 sacs ; soit à 8 fr. l'un 768 fr. Un joli denier comme on voit.

Maintenant voici le revers de la médaille : En cas de fausse déclaration, outre le procès qui a bien son importance, l'expéditeur est passible du quadruple droit, soit 32 fr. par sac, à payer au fisc, ou plus de 3,000 fr.

Chacun se posera sans doute cette question : « Comment se faisait donc la vérification au départ !

Une chute de 6 mètres. — Henri Planquart, âgé de 18 ans, ouvrier mécanicien chez M. Charles Vandaele, constructeur, rue des Piats, travaillait mercredi vers 1 h. 1|4 de l'après-midi, à une maison en construction, rue du Beau-Laurier à la Croix-Rouge. Il était placé sur une poutre élevée de 6 mètres et occupé à serrer des écrous. Il perdit l'équilibre et tomba sur le sol la tête la première à quelques centimètres d'une pile de bois.

Le jeune homme fut relevé tout étourdi et transporté aussitôt à la pharmacie Courdent, rue de la Croix-Rouge où les premiers soins lui furent donnés en attendant un médecin. Une voiture le reconduisit ensuite chez ses parents rue de Gand, 325.

A moins de complications, on espère que le jeune homme en sera quitte pour les deux poignets foulés et de fortes contusions à la tête et à figure.

S'il était tombé sur la pile de bois, il eût été infailliblement tué sur le coup.

Disparition d'une jeune fille. — Marie Ronzé, âgée de 20 ans, demeurant chez ses parents, rue de Wattrelos, est disparue depuis lundi dernier.

Les expulsés. — Quatre expulsés ont été conduits mercredi à la frontière : l'un avait été condamné en 1885 à Reims, à 5 ans de réclusion pour vol qualifié. Les autres Lille et Douai à 1 an de prison et 1 jour, 6 mois pour vol, mendicité et coups et blessures.

Abandon de voiture. — Procès-verbal a été dressé à la charge d'un ébéniste de la rue de Menin, pour abandon de sa voiture sur la voie publique.

LILLE

Punch d'adieu au général Jamont. — Hier soir, les officiers de la garnison de Lille offraient à M. le général Jamont, dans les salons du Cercle militaire, un punch d'adieu à l'occasion de sa nomination au commandement du 6e corps d'armée.

Le cercle militaire était brillamment décoré; l'extérieur était pavoisé et illuminé. Les écussons avec la devise *Honneur et Patrie* en lettres de feu ornaient la façade.

Les salles étaient garnies de trophées militaires et de feuillages d'un gracieux aspect; dans le vestibule, des mortiers, des piles de projectiles et des colonnes formées par des fûts de lance parées de leurs oriflammes.

Le général Mathelin a porté la parole au nom des officiers,

Dans une magnifique allocution, très émue et vibrante de patriotisme, il a dit les regrets que causait à tous le départ du commandant du 1er corps.

— Les officiers, a-t-il déclaré en s'adressant au général Jamont, avaient confiance en vous ; si la guerre était survenue, ils auraient été heureux de combattre sous vos ordres.

Le général Mathelin a terminé en félicitant le général Jamont d'avoir été appelé par le ministre de la guerre au poste d'honneur et de confiance qu'est le commandement du 6e corps, « ce bouclier de la Patrie ».

Le général Jamont a répondu qu'il était très touché, très ému des marques de sympathie dont il était l'objet.

— Je me sépare avec peine, a-t-il dit, du 1er corps, où j'ai trouvé un concours dévoué, tant du côté des officiers que du côté des soldats, où je n'ai jamais eu qu'à me louer de la discipline, autant pendant les manœuvres que pendant les crises douloureuses que le Nord a traversées. Je n'ai pas accepté sans hésitation la lourde charge que vient de me confier M. le ministre de la guerre et je prie les officiers du 1er corps de faire des vœux pour que je ne sois pas inférieur.

Ces derniers mots ont été couverts d'applaudissements.

La réception a alors pris fin à dix heures et demie, au milieu de la plus grande et la plus sincère cordialité.

Pendant la soirée, la musique du 43e, placée sous une tente dressée dans le jardin du cercle, a donné un magnifique concert.

Par une délicate attention, elle a joué pendant la fête un certain nombre de morceaux : « La retraite de Crimée. » « La Muette de Portici », « Le Voyage en Chine » et « La Marche Mexicaine » rappelant les campagnes de Crimée, d'Italie, de Chine et du Mexique, dans lesquelles M. le général Jamont s'est si brillamment comporté.

Courses de Lille. — La 2e journée des courses, favorisée par un temps magnifique, avait attiré sur l'hippodrome du Bois-de-la-Deûle, un très nombreux public. Tout ce que notre ville et les environs comptent d'amateurs de chevaux s'y étaient donné rendez-vous. Le nombre des voitures était surtout considérable. Voici les résultats des épreuves :

1re course, au trot attelé. Deux partants seulement, *Ile-de-France* et *Isard*, à M. Flecon tous deux. *Ile-de-France*, première.

2e course, 5 partants, 1re, *Jactance*, à M. Callaud (Bisseuil); 2e, *Lindor*; au comte de Clermont-Tonnerre, monté par son propriétaire; 3e. *Trèfoil*, à M. Destombes *Jactance* a été disqualifiée pour avoir coupé le chemin à *Lindor*. *Jactance*, grand favori, n'était arrivée première que d'une demi-tête.

Pari mutuel à 5 fr. *Lindor* gagnant 10 fr., place 7 fr. *Trèfoil*, 16 fr. *Lindor* était donné à 2|1 et *Trèfoil* à 5|1.

3e Course, Prix des Dames, courses de haies, 8 partants : 1er, *Vatel*, à M. Georges Off (M. Vuillier); 2e, *Rocco*, à M. de Vesian ; 3e, *Barbette*, à M. Siméon.

Vatel était donné à 10|1 ; *Rocco* et *Barbette* à égalité. Pari mutuel : 5 fr. *Vatel*, gagnant, rapporte aux tribunes 409.50, placé 18.50, *Rocco*, placé 7.50.

4e course. — Steeple-chase militaire, huit partants : 1er, *Songstress*, jument baie, au capitaine Levillain, du 19e chasseurs, montée par M. le sous-lieutenant Parot; 2e, *Musard*, à M. Siméon, lieutenant au 6e chasseurs, monté par son propriétaire; 3e, *Swell*, à M. Lecucq, sous-lieutenant au 4e chasseurs, monté par son propriétaire.

Songstress et *Musard* étaient favoris ; les espérances n'ont pas été déçues. Il y a pourtant contestation. M. Siméon prétend que *Songstress* est un pursang, alors que seuls les demi-sang devaient être acceptés dans la course. Cette contestation sera examinée dans quelques jours.

Pari mutuel : *Songstress*, gagante, unité de 5 fr. : 60,50; placée, 30 fr. *Musard* : 19 fr.

5e course. — Prix du Bois. Steeple-chase. — Quatre partants : 1er *Jevelot*, au baron H. Rivière; 2e *The Abbess*, à M. J. de Sens.

Pari mutuel; gagnant 5 fr. : 15 fr, placé 5 fr. : 7 fr. 50.

Le retour a été fort brillant, mais trop long par suite de l'exiguïté de la Porte d'Eau, dont l'élargissement s'impose de plus en plus.

Accidents. — Au moment où les chevaux faisaient leur galop d'essai pour la deuxième course un homme du 16e bataillon de chasseurs, venu pour voir les courses, voulut traverser la piste; il reçut d'un des chevaux un coup de pied à l'arcade sourcillère gauche; il a été transporté évanoui en civière à l'infirmerie du pesage; M. le docteur Dubar, aide de M. Thibaut, pharmacien, lui a fait un premier pansement, et après un repos nécessaire, le blessé a été transporté à l'infirmerie de son bataillon.

Dans la 3e course, M. P. Devilder, montant le cheval *Gwallia*, est tombé au saut d'une haie, près du Jardin des Fleurs. Il est resté quelque temps abasourdi par suite de la commotion, mais il a pu bientôt gagner seul et à pied l'ambulance des courses. M. Devilder est fortement contusionné au côté gauche du front. Le médecin espère que dans quelques jours le sympathique sportsman pourra reprendre ses occupations.

Un cavalier qui peut s'estimer heureux est M. le lieutenant Paraud. Dans la même course, en face des tribunes, il a perdu les arçons et a culbuté au pied d'une haie.

Le cheval *Sonnette* qu'il montait, a passé par dessus lui sans le blesser.

La *Cochere* venait derrière ; elle a aussi franchi le corps du cavalier étendu, et, en bête intelligente, ne l'a même pas effleuré du bout de ses sabots.

M. Paraud, dont la chute avait causé un véritable effroi et qu'on croyait voir relever sérieusement blessé, en a été quitte pour la peur et quelques déchirures à sa casaque de jockey.

Chambre des notaires. — Voici la composition de la chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Lille, pour l'année 1890-1891 :

Président, M. Jules Lefebvre ; premier syndic, M. Duchange ; second syndic, M. Dujardin ; rapporteur, M. D'halluin ; secrétaire, M. Pajot ; trésorier, M. Deledicque.

Membres : MM. Gallo, Vahé, Verhaeghe.

FEUILLETON DU 17 MAI 1890. — N° 13

UN DRAME FINANCIER

Par PIERRE SALES

V

Une nuit mystérieuse

Il s'arrêta au parti le plus sage :

— Laissons filer tranquillement ces gens mystérieux... Et demain, il est probable que tout s'expliquera de la façon la plus naturelle.

Les inconnus hésitaient aussi, comme s'ils s'étaient doutés qu'on les observait.

Enfin ils s'éloignèrent.

Ces divers incidents, qui avaient duré à peine quelques minutes, avaient paru effroyablement longs à Robert. Dès qu'il vit les inconnus *s'engager* sous la voûte de l'hôtel, ou plutôt dès qu'il devina qu'ils y étaient arrivés, il se glissa jusqu'à l'escalier de fer, le gravit en rampant, et, toujours rampant, arriva au coin de la terrasse qui donnait sur la rue Milton.

Son intention était de descendre immédiatement et de suivre ces inconnus. Là encore, il fut obligé de s'arrêter. Un individu attendait tranquillement dans la rue, sous la pluie. Une seconde après, les deux autres inconnus sortirent de l'hôtel et parurent au coin de la rue.

Ils vinrent vers celui qui attendait.

— Ah ! c'est trop fort, murmura Robert; cette fois, je saurai ce que signifie tout ceci.

L'homme qui attendait demanda:

— Eh bien que faut-il faire?

— Rien, répondit l'homme qui avait la femme à son bras. Nous n'avons pas besoin de toi!

— Tu as fait toi-même la besogne ?

Robert frissonna, puis se rassura en entendant la réponse :

— Je n'ai rien fait du tout !

— Alors, c'est manqué ?

— Au contraire. Tout à fait réussi.

— Je ne comprends plus...

— Tu comprendras plus tard, quand je t'aurai expliqué. Nous avons tout ce que nous voulions.

— Sans violence ?

— Sans même avoir eu la peine de menacer.

— Il s'est donc exécuté de bon gré ?

— Comme tu le dis.

L'homme et la femme eurent un ricanement sinistre. Leur compagnon conclut :

— Je vois que ce cher monsieur Marsébert est encore plus complaisant que je ne l'aurais cru. C'est drôle, je me l'imaginais autrement... Tous mes compliments, mon vieux. Bonsoir.

— A demain, de bonne heure.

— Je serai chez toi à sept heures.

— Adieu.

Tandis que l'homme et la femme descendaient la rue Milton, leur compagnon la remonta en fredonnant gaiement.

A part ce rire méchant qui tout à l'heure avait effrayé Robert, rien ne l'étonnait dans cette conversation. Ces gens-là étaient sans doute des créanciers que M. Marsébert ne voulait pas recevoir au grand jour. Evidemment ce n'était pas ainsi que le jeune montaguard s'était figuré les payements dans une maison de banque.

Mais la vie parisienne lui réservait sans doute bien d'autres surprises. Une autre supposition fâcheuse troublait son esprit : M. Marsébert se livrait-il à des opérations illicites qu'il n'osait pas traiter ouvertement ? Robert se rappela les défiances de son père contre la banque, surtout contre la Bourse.

Cependant, il ne voulut pas s'éloigner sans avoir essayé de voir M. Marsébert. Il descendit de la terrasse et alla au pavillon. Il s'assura, d'abord, que les gardiens de la paix ne donnaient plus signe de vie : sans doute, ils s'étaient assoupis. Ensuite, il prit le bouton de la première porte d'entrée ; il n'eut pas besoin de tourner, la porte céda sous son impulsion. Il était dans le vestibule. D'un côté se trouvaient les bureaux des employés ; de l'autre, le cabinet du banquier. Avec une extrême prudence, il se glissa jusqu'à la porte du cabinet et se pencha. Un léger filet de lumière traversait le trou de la serrure. Il regarda par ce trou.

Il vit d'abord, devant lui, un feu de coke qui se mourait. La table du banquier était un peu à gauche, et à sens opposé. Le banquier était assis sur son fauteuil, dans la posture d'un homme qui écrit. Robert ne pouvait le voir que de dos. De nouveau, il entendit ce grincement qui l'avait déjà frappé et qu'il prit encore pour celui d'une plume courant sur le papier. La lampe et le bec de gaz étaient toujours allumés. Le jeune homme pensa :

— Je n'ai plus rien à faire ici.

Il reprit son chemin; et, une minute après, il arrivait dans la rue. Comme il allait s'éloigner, il vit les deux gardiens de la paix qui se promenaient sur le trottoir opposé. La pluie diminuait peu à peu. Robert resta dans l'ombre, attendant une occasion de filer. Au bout d'une heure environ, une voiture s'arrêta devant l'hôtel. Un homme, en costume de soirée, descendit et offrit la main à une dame vêtue d'une robe blanche, Robert se dit :

— Madame Marsébert, sans doute.

Puis, au milieu du fracas produit par les roues et les piaffements des chevaux, le jeune homme s'élança et disparut sans avoir été vu.

VI

Un mauvais réveil

Un jour de soleil avait succédé à la pluie torrentielle de la nuit précédente. Paris s'était éveillé dans une gaieté claire. Il semblerait que les jours de soleil, Paris soit une ville différente : les maisons sont tout autres, les rues s'animent, le mouvement change d'allure ; les gens qui passent, rapidement, et se bousculent aux portes des magasins, ont plutôt l'air de gens qui se rendent à une fête que de travailleurs ; les cochers, qui s'interpellent furieusement les jours de pluie, ont une politesse spéciale les jours de soleil. De tous côtés, on entend cette phrase répétée par toutes les bouches :

— Hein !... Le beau temps !... Le beau soleil !..

Ce fut la chanson parisienne qui éveilla Robert de Campignac, le lendemain. En entendant tout ce grouillement humain, il s'écria :

— Voilà une ville qui me va !

Il éprouva aussitôt le besoin de respirer largement ; il sauta de son lit et, simplement vêtu de son pantalon et de sa chemise, alla à sa fenêtre. La rue Montmartre fourmillait au-dessous de lui, avec une ligne ininterrompue de voitures dans le milieu, et, sur le côté droit, une rangée de petites voitures à bras, chargées de fleurs et de légumes. Ce fut un ahurissement pour lui que cette foule bigarrée, rieuse, mouvementée, les cuisinières faisant leur marché, les employés de commerce vaquant à leurs affaires, de temps en temps les sergents de ville rétablissant l'ordre dans la mêlée. Ces sergents de ville lui rappelèrent sa nuit passée sous la pluie et les divers incidents auxquels il avait assisté.

— Pour ma première nuit de Paris, elle a été complète. Une charmante entrevue avec mademoiselle Yvonne, les sergents de ville, la femme en dentelles noires, son compagnon mystérieux, et le compagnon plus mystérieux encore qui les attendait dans la rue Milton. Si c'est ainsi tous les soirs, je n'aurai pas le temps de m'ennuyer. Seulement, je m'enrhumerai.

Il éternua bruyamment.

— Eh, eh ! je ferais peut-être bien de m'habiller !

Il rentra dans sa chambre pour commencer sa toilette, En réfléchissant à la nuit précédente, il ne regrettait qu'une chose, c'est de n'avoir pas observé plus attentivement madame Marsébert, lorsqu'elle était rentrée vers le matin, ainsi que l'homme en tenue de soirée qui l'accompagnait ; mais il avait été trop heureux de s'esquiver sans être vu des deux gardiens de la paix.

— De cette façon, se disait-il, il ne reste aucune trace de mon expédition nocturne; et mademoiselle Yvonne peut être tranquille.

— Tandis qu'il faisait des mouvements brusques pour redonner leur élasticité à ses membres engourdis, on frappa doucement à sa porte.

Il dit :

— Entrez ! entrez !

La porte s'entr'ouvrit, et la tête du garçon de l'hôtel apparut.

— Ah ! monsieur est levé ?

Le garçon avait l'air si étonné que Robert répondit :

— Vous vous imaginez peut-être que je vais passer ma journée au lit ?

Le garçon s'inclina :

— Je ne pense pas; mais à la façon dont monsieur dormait ce matin, j'avais supposé que monsieur resterait au lit jusqu'à midi.

— Quelle heure est-il exactement ?

— Dix heures... Monsieur a dû rentrer tard cette nuit ?

— Qu'est-ce que cela vous fait ?

— Je dis cela parce que, lorsque j'ai essayé de réveiller monsieur, à huit heures, il n'y a pas eu moyen...

— Et qui vous avait donné l'ordre de m'éveiller à huit heures ?

— C'est qu'il est arrivé une lettre pour monsieur par le premier courrier...

— Une lettre pour moi ?

— Oui... avec « Pressé » dessus.

— Où est cette lettre !

— Là, sur la table de nuit de monsieur, où je l'avais déposée, en attendant que monsieur s'éveillât.

Dans sa fatigue, Robert n'avait pas remarqué la grande enveloppe qui mettait une tache blanche sur sa table de nuit. Il regarda et vit, dans le coin de l'enveloppe :

MARSÉBERT, Banquier,
Rue Milton, 72

— Une lettre de M. Marsébert ! Déjà !... Est-ce que les mauvais pressentiments d'Yvonne seraient vrais !.. Est-ce que l'animosité de madame Marsébert serait si grande contre moi qu'on me repousserait ?

Car enfin, pourquoi le banquier lui écrivait il, puisque, la veille, il lui avait fixé un rendez-vous pour ce matin-là ?... Il demanda au garçon.

— Pour qu'une lettre arrive ainsi le matin, à quelle heure faut-il qu'elle ait été jetée la veille à la poste ?

— Avant minuit, monsieur.

— C'est bien. Laissez-moi, je n'ai plus besoin de rien.

Une fois seul, il resta devant cette lettre, n'osant pas l'ouvrir. Sans doute, puisque le banquier était sorti la veille avant minuit, il était allé lui-même porter cette lettre. Il s'agissait donc d'une chose importante. Le bruit de la rue l'importunait, maintenant. Il restait debout, hésitant. Plusieurs fois il prit la lettre et la laissa retomber sur la table, murmurant :

— Non, je n'ose pas. J'ai peur d'apprendre une mauvaise nouvelle.

Enfin, brusquement, il déchira l'enveloppe et déplia la lettre. Et aussitôt ses yeux se brouillèrent ; les premiers mots qu'il avait lus étaient ceux-ci :

« Mon cher Robert,

» Quoique cette lettre doive briser tous vos espoirs et détruire vos illusions, j'espère qu'après l'avoir lue, vous me respecterez encore. Car c'est une confession que moi, déjà vieux et près de la mort, je vais vous faire, à vous, jeune et plein d'avenir... »

PIERRE SALES

(*A suivre*).